

Réf: Dossier N° 096688

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIOMANDE A. SERVICES »

Siège social Abidjan, Bingerville, AYAMADAN, Lot 53, Ilot 05

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 14/02/2022 reçus par Me CURNEY-ANGAMAN MARIE JOCELYNE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 11/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIOMANDE A. SERVICES »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

-La construction, l'aménagement et la réhabilitation de bâtiments ;

-L'installation en tout genre et l'entretien de matériels ;

-La fourniture de matériels ;

-Le conseil ;

-La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

-Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. Conseil et formation dans le domaine de la construction immobilière

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, AYAMADAN, Lot 53, Ilot 05

Dirigeant(s) : M DIOMANDE ANLYOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01952 du 06/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14905/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

